

Règlement du Grand Jeu gratuit et sans obligation d'achat **« Grand Jeu 50 ans »**

Article 1 :

La société CASTORAMA France, SAS dont le siège social est basé à C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies Cedex - RCS Lille B 451 678 973, organise le « Grand Jeu 50 ans », gratuit et sans obligation d'achat du 5 avril au 13 mai 2019 dans l'ensemble des magasins Castorama de France. *Excepté celui de Nantes La Beaujoire, pour lequel du 3 au 23 avril le jeu s'appellera « Grand Jeu Ouverture » pour évenementialiser son ouverture après rénovation. Puis il changera du 24 avril au 13 mai pour reprendre le nom national « Grand Jeu 50 ans »* Ce jeu se déroulera selon les horaires d'ouverture habituels des magasins participants et sur le site internet www.castorama.fr.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des personnes morales et du personnel de la société CASTORAMA, et de toute personne ayant collaboré à la conception et/ou à la réalisation du jeu.

Article 3 :

Le Grand Jeu se compose des étapes suivantes ;

Dans un premier temps :

- En magasin, le client obtient un jeton en caisse ou à l'accueil puis remplit le formulaire avec les informations demandées sur la borne de jeu située en magasin. Une participation par jour et par personne sera acceptée.
- Sur le site www.castorama.fr, il remplit le formulaire en ligne du site internet.

Une participation par jour et par personne sera acceptée du 5 avril au 13 mai 2019 (Du 3 avril au 13 mai 2019 pour le magasin de Nantes La Beaujoire).

Puis, tous les participants à la première étape seront automatiquement inscrits pour le tirage au sort final qui aura lieu le 21 juin 2019.

Article 4 :

Pour la première étape du Grand Jeu : 68 621,60€ de lots seront à gagner et seront attribués sur le principe de l'instant gagnant. Pour les personnes ayant gagné aux instants gagnants, des tickets gagnants sont imprimés sur la borne de jeu. Lorsque le client perd, un écran le stipule et aucun ticket n'est imprimé.

Pour le tirage au sort final qui aura lieu le 21 juin 2019, une voiture Mitsubishi, modèle L200 Double Cab 2,4 DI-D 154 ch 4 WD Invite d'une valeur de 32 510€ sera à gagner. Le gagnant sera contacté par téléphone par Castorama et mis en contact avec Mitsubishi pour organiser la remise du véhicule. Les frais d'immatriculation et de préparation de la voiture seront au frais du client. Ces frais étant variables d'un département à un autre, Castorama est dans l'incapacité de les estimer en amont.

Article 5 :

101 magasins CASTORAMA participent, ainsi que le site internet www.castorama.fr.

Le jeu sera valable du 5 avril au 13 mai 2019 pour 100 magasins, et du 3 avril au 13 mai 2019 pour le magasin de Nantes La Beaujoire.

Durant la période du jeu, certains des magasins CASTORAMA seront ouverts de manière exceptionnelle le dimanche. Le magasin CASTORAMA PLAN DE CAMPAGNE sera quant à lui fermé tous les lundis, comme à son habitude.

Au total 4 typologie d'ouvertures sont distinguées :

- typologie 1 : 77 magasins ouverts du lundi au samedi.
- Typologie 2 : 23 magasins ouverts du lundi au dimanche.
- Typologie 3 : 1 site internet castorama.fr ouvert du lundi au dimanche.
- typologie 4 : 1 magasin ouvert du mardi au dimanche.

Article 6 :

Pour l'étape de l'instant gagnant, 6 types de dotations sont à gagner et sont réparties de manière aléatoire parmi les 101 magasins et le site internet www.castorama.fr :

WONDERBOX :

- Pour l'ensemble des magasins 101 cartes cadeau Wonderbox d'une valeur de 59,90€ TTC. Elles sont à retirer sur présentation du ticket gagnant à l'accueil du magasin avant le 20 mai 2019.

Pour le site internet 1 code cadeau Wonderbox d'une valeur de 59,90€ TTC. Il sera envoyé par courrier électronique au gagnant sur l'adresse email transmise lors de son inscription au jeu.

Ces lots sont à valoir jusqu'au 30/06/2020 en une ou plusieurs fois sur le site internet wonderbox.fr et sont non cumulables avec toutes autres offres promotionnelles en cours.

FUTUROSCOPE :

- Pour l'ensemble des magasins et le site internet 102 lots de 2 entrées pour le Futuroscope d'une valeur unitaire totale de 82€ sont à gagner. Les lots sont composés de : 1 invitation adulte d'une valeur indicative de 45€ + 1 invitation enfant (de 5 à 16 ans inclus) d'une valeur indicative de 37€ TTC. Les invitations seront valables jusqu'au 31/12/2019 selon le calendrier d'ouverture du Parc disponible sur futuroscope.com, sans contrainte sur le jour d'utilisation (jours fériés, ponts, week-ends et vacances scolaires). Ces lots sont à retirer sur présentation du ticket gagnant à l'accueil du magasin avant le 20 mai 2019.

Pour le gagnant via le site internet www.castorama.fr, CASTORAMA le contactera par téléphone ou email pour obtenir son adresse postale afin de lui envoyer ses entrées par courrier.

COACHCLUB :

- Pour l'ensemble des magasins et le site internet 510 abonnements d'une valeur unitaire de 50,70€ TTC pour 3 mois de coaching sportif et nutritif en ligne sur le site internet coachclub.fr sont à gagner. Les codes n'ont pas de date limite d'activation.

Pour ces lots, des tickets gagnants seront imprimés via la borne de jeu en magasin avec un code unique que le client pourra activer sur le site internet selon la procédure suivante :

1) Créer un compte sur www.coachclub.com

2) Une fois l'espace client, cliquer en haut à droite sur le bouton « Je m'abonne ».

3) Entrer le code, dans le champ « Vous bénéficiez d'une offre partenaire ? » présent en bas de cette page et cliquer sur "OK".

Pour le site internet les codes et la procédure seront envoyés par courrier électronique au gagnant sur l'adresse email transmise lors de son inscription au jeu.

PEUGEOT :

- Pour l'ensemble des magasins et le site internet 5 vélos électrique PEUGEOT, enseigne VELO & OXYGEN Modèle eC03 D7 (batterie 300 Wh) d'une valeur unitaire de 1199€ TTC sont à gagner. Pour la remise des vélos aux gagnants, Castorama fournira via un fichier sécurisé les contacts des 5 gagnants à Peugeot. Le vélo sera envoyé chez le revendeur le plus proche en accord avec le gagnant. Si la distance entre le revendeur et le gagnant est trop importante, le vélo sera envoyé directement chez le gagnant.

NETATMO

Pour l'ensemble des magasins et le site internet 20 caméras de sécurité extérieures intelligentes Netatmo d'une valeur unitaire de 299,99€ TTC sont à gagner. Pour la remise des caméras aux gagnants, Castorama fournira via un fichier sécurisé les contacts des 20 gagnants à Netatmo. La caméra sera envoyée chez le revendeur le plus proche en accord avec le gagnant. Si la distance entre le revendeur et le gagnant est trop importante, la caméra sera envoyée directement chez le gagnant.

- **HOMAIR VACANCES :**

Pour l'ensemble des magasins et le site internet 30 séjours de 2 nuits à une semaine en France en mobil-home « 4/6 personnes Bungalow » d'une valeur unitaire d'environ 550€ TTC sont à gagner. Les séjours sont valables chez notre partenaire Homair Vacances jusqu'au 31 Octobre 2020, sous réserve de disponibilités. Pour l'année 2019, les séjours à gagner sont hors périodes du 29/05/2019 au 02/06/2019 ainsi que du 06/07/19 au 31/08/2019 dans l'un des 13 campings suivants :

- Cadenet – Camping le val de Durance
- Cheval Blanc – Les rives du Luberon
- La Ciotat – La Baie des anges
- Les Mazures – Lac des vieilles forges
- Lit et Mixe – Camping le soleil des Landes
- Mirepeisset – Camping le val de Cesse
- Proissans – Camping le val d'Ussel
- Paris-Champigny – Paris-Est
- Port-Cogolin – Marina Paradise
- St Nic – Camping Domaine de Ker Ys
- Torreilles – La Palmeraie
- Vendres – Camping les Sablines
- Ghisonaccia – Camping Marina d'Erba Rossa (hors période du 22/06/19 au 14/09/2019 pour ce camping)

Pour l'année 2020, de nouvelles dates d'exclusion pour les séjours à gagner seront communiquées ultérieurement et la liste des campings associés à l'opération sera soumise à variations.

Ces lots ne comprennent pas les frais de bouche, de transport, taxes de séjour, assurances ainsi que tous autres frais engendrés lors du séjour, notamment les cautions obligatoires et frais relatifs aux options, activités et animations. A défaut de disponibilités dans le camping choisi, sur le type de mobil-home cité ci-dessus, aux dates souhaitées, de nouvelles propositions pourront être faites par la société HOMAIR VACANCES au gagnant.

Le gagnant ne pourra en aucun cas céder son séjour, le reporter à une date ultérieure à la limite fixée dans le présent article ou à demander une quelconque compensation financière en cas d'abandon du gain, non disponibilité du séjour souhaité ou annulation du séjour réservé, pour quelque cause que ce soit.

Pour ces lots, un ticket gagnant sera imprimé via la borne de jeu en magasin avec le numéro de téléphone de Homair Vacances pour que les clients prennent contact et organisent leur séjour. Par sécurité, dans le cas où les clients ne prendraient pas contact avec Homair Vacances, un fichier sécurisé sera envoyé à ce dernier avec les contacts des gagnants.

Article 7 :

En aucun cas les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni sous aucune autre forme quelle qu'elle soit.

Article 8 :

Toute dotation de l'instant gagnant non réclamée par les gagnants après le 20 mai 2019 ne sera pas attribuée.

Pour le lot final, Castorama contactera le gagnant par téléphone le 21 juin 2019 au plus tard. Le client devra ensuite prendre contact avec Mitsubishi pour déterminer la concession la plus proche et organiser la récupération de sa voiture.

Article 9 :

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 10 :

Le présent règlement de l'opération a été déposé en l'étude SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Ce règlement est disponible à l'accueil des magasins Castorama et sur www.castorama.fr. Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse : Castorama France, Marketing local, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex ou directement chez notre huissier SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Timbre de la demande de règlement remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du jeu-concours, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).

Article 11 :

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par la Société Organisatrice et ses sous-traitants aux fins de gestion du Jeu. La Société Organisatrice est susceptible, sous réserve du consentement expresse du Participant, d'exploiter lesdites données afin de communiquer des informations sur les produits et services, offres promotionnelles, nouveautés, événements et demander l'avis du participant via des questionnaires.

Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, de rectification, d'effacement, d'opposition et de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes. Ce droit peut être exercé en contactant CASTORAMA à l'adresse dad@castorama.fr ou par courrier : Castorama France Service Client C.S 50101 Templemars - 59637 Wattignies Cedex.

Article 12 :

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler ce jeu si elle estime que les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure, et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée.

Article 13 :

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Lille, sauf compétence d'ordre public.